

Première rencontre du Club Ev'&Terr à Paris : Quels moyens pour relancer la filière événementielle et promouvoir son rôle moteur dans l'économie française ?

A l'occasion de la **première rencontre à Paris du Club Ev'&Terr**, le 11 octobre 2022 à la Maison de la Chimie, les professionnels de l'industrie, parlementaires et élus territoriaux ont poursuivi le dialogue sur la relance de la filière et le rôle des rencontres professionnelles pour l'attractivité économique du pays et des territoires.

Un groupe d'élus et de professionnels pour développer le dialogue et renforcer la connaissance de la filière

Officiellement lancé le 1er juillet 2022 à Nancy, le Club Ev'&Terr réunit **députés, sénateurs, responsables publics dans les territoires et professionnels de l'événement**, dans un dialogue sur les politiques publiques déployées tant au niveau national qu'au niveau des territoires.

Le Club a pour objectif d'être **une plateforme de réflexion collective** sur les grands enjeux de la filière (*relance économique, emplois et professionnalisation, attractivité, balance commerciale, numérisation, innovation, transformation écologique,...*), en écho à l'actualité économique, législative et réglementaire.

Chacune des rencontres du Club portera ainsi sur une thématique spécifique. A l'occasion de cette première rencontre à Paris, les enjeux suivants ont été plus particulièrement discutés :

- # Les **besoins d'investissements des sites événementiels** en vue de leur transition énergétique et écologique ;
- # **L'attractivité et la compétitivité de la France et de ses territoires ;**
- # Le suivi du **plan de relance de la filière.**

« Je salue cette initiative qui s'inscrit dans la continuité de mon engagement dans le soutien de la filière. En ce début de législature, j'ambitionne de créer un groupe de travail sur l'événementiel à l'Assemblée nationale », explique **Corinne Vignon**, Députée de Haute Garonne, corapporteuse de la mission d'information sur les conséquences de la crise COVID sur le secteur événementiel.

« L'événementiel est un outil important au service de la stratégie des territoires et de leur développement économique. » souligne **Sophie Primas**, Sénateur des Yvelines, Présidente de la Commission des Affaires économiques du Sénat.

Particulièrement impactées par la crise, les entreprises du secteur ont besoin d'être accompagnées pour réussir leur transition écologique

L'activité des entreprises de l'événementiel professionnel français a été particulièrement affectée par la crise sanitaire qui a mis à l'arrêt les salons, congrès, foires, événements d'entreprises et plus largement toute la chaîne des acteurs de l'événementiel pendant près de 18 mois. Les fermetures et restrictions administratives ont provoqué en 2020 et 2021 respectivement des pertes de chiffre d'affaires de 70% et 60% par rapport à 2019 et l'activité en 2022 ne devrait s'établir qu'à 85% du niveau pré-covid.

Aujourd'hui, plus que jamais, les entreprises sont appelées à investir dans la transition écologique, la rénovation thermique et la modernisation des espaces d'accueil. Toutefois, leurs fonds propres épuisés, elles sont dans l'impossibilité de faire face aux ambitieux programmes d'investissement.

« La filière française de l'Événement n'est pas passée loin de son extinction. Au sortir de cette crise, il faudra de nombreuses années à ces entreprises pour revenir à une situation d'endettement leur permettant de renouer avec leurs politiques d'investissements », explique Pierre-Louis Roucaries, co-président d'UNIMEV.

Alors que notre pays s'apprête à accueillir des événements internationaux majeurs d'ici à 2024, dont les Jeux olympiques et Paralympiques, leur bonne organisation risque d'être compromise par la vulnérabilité de la trésorerie des acteurs de la filière, notamment des prestataires et les hausses des coûts de l'énergie.

Les propositions de la filière dans le cadre du projet de loi de finances pour 2023

Alors que le projet de loi des finances pour 2023 est en cours d'examen à l'Assemblée nationale, la filière propose deux dispositifs pour soutenir les acteurs de la filière et pour encourager les investissements dans les sites événementiels :

- **Pour aider les collectivités territoriales propriétaires des sites événementiels** à financer les travaux nécessaires, notamment de rénovation énergétique, **Béatrice CUIF-MATHIEU**, Vice-présidente d'UNIMEV et DG de DESTINATION NANCY propose que le « *Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires - Fonds vert - doté de 1,5 milliard d'euros pour 2023, intègre la filière de la rencontre professionnelle parce que la modernisation des sites événementiels et l'investissement des acteurs sur le plan de la transition écologique et digitale sont indispensables pour l'attractivité* ».
- **Pour soutenir le désendettement et l'investissement des entreprises, la filière sollicite la mise en place d'un instrument de quasi-fonds propres.** « *Le caractère stratégique de la filière, reconnu par les pouvoirs publics, doit aujourd'hui être conforté par un mécanisme de soutien au désendettement et à l'investissement des entreprises, surtout à quelques mois des JOP 2024* », estime **Pablo Nakhlé Cerruti**, Vice-président d'Unimev.

« *Ces deux mesures permettraient de consolider l'ensemble des maillons de la filière de la rencontre professionnelle, essentiellement composée de PME et TPE installées sur l'ensemble des territoires et créateurs d'emplois non délocalisables* », souligne **Fabrice Laborde**, Vice-président d'Unimev.

Contacts presse :

Raphaële Neveux (Directrice des Relations Institutionnelles UNIMEV) – 06 08 34 16 86 – r.neveux@unimev.fr
Jean Aubinat (responsable de la communication UNIMEV) – 06 99 23 90 14 - j.aubin@unimev.fr

UNIMEV est l'Union Française des Métiers de l'Événement.

C'est l'unique organisation professionnelle représentative de l'ensemble des acteurs de la rencontre professionnelle : organisateurs de foires, de salons, de congrès, d'événements professionnels et d'entreprises, d'événements sportifs, gestionnaires de sites d'accueil et prestataires de services dédiés pour la production et la réussite de ces rassemblements. Elle compte plus de 300 adhérents qu'elle représente auprès des pouvoirs publics, des organismes professionnels mais aussi de la presse et du grand public. En collaboration avec le monde universitaire, les associations et les organismes partenaires, UNIMEV s'engage également dans l'attractivité et la réinvention de ses métiers autour de l'innovation, de l'amélioration de l'expérience des participants et du développement durable.

Les rencontres du Club sont organisées avec le soutien de CREALIANS et LÉVÈNEMENT

CREALIANS est la Fédération française des métiers de l'exposition et de l'événement qui rassemble des concepteurs, des installateurs de stands et d'espaces événementiel.

LÉVÈNEMENT est l'association professionnelle française des entreprises de conseil, de création et de production en communication événementielle. Avec 90 agences adhérentes, elle représente 80 % de ce marché...